



*Signature du contrat de territoire (2010-2016)
entre le Conseil général et la
Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas*

Dans le cadre des orientations de son Agenda 21, le Conseil général a souhaité faire évoluer sa politique territoriale en proposant à la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas la construction partagée d'un contrat de territoire. Cette évolution va dans le sens d'une plus grande prise en compte des spécificités de chaque territoire.

Elaborés sur la base de projets communs entre le Département et les acteurs locaux, ces contrats doivent permettre de mieux répondre aux besoins des Finistériens.

Pierre Maille, Président du Conseil général et **Jean-François Jaouanet**, Président de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas ont le plaisir de vous inviter à participer à la matinée d'échanges et de visites, consacrée au contrat de territoire

le mardi 29 juin 2010 à partir de 8h45

Dans le hall d'accueil de la Maison des Services Publics de Landerneau
(59, rue de Brest)

Le Conseil général du Finistère et la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas contractualisent pour une durée de 6 ans (2010-2016) sur les quatre enjeux partagés :

- Préparer le territoire de demain
- Améliorer l'intermodalité des déplacements communautaires
- Renforcer l'équilibre territorial
- Préserver le cadre de vie en lien avec le développement touristique.

Au travers de ce contrat de territoire, le Conseil général s'engage à soutenir les projets de ce territoire à hauteur de **5 328 294 €**.

**Vous trouverez le détail du programme de la matinée
en page suivante**

Contacts presse:

CG29/ Maud MORVAN / 02.98.76.64.20 / 06.30.01.82.67/ maud.morvan@cg29.fr

CCPLD /René Le Droff / 02.98 21 24 68/ rene.ledroff@pays-landerneau-daoulas.fr

Programme de la matinée

Les déplacements s'effectueront en commun à bord d'un bus mis à disposition par la Communauté de communes de Landerneau-Daoulas.

8h45 : Landerneau – Maison des services Publics (59, rue de Brest)

Rendez-vous dans le hall d'accueil de la Maison des Services Publics.

9h00-9h50 : Loperhet – Centre de Gorre Menez (Gorre Menez)

Présentation du projet de réhabilitation des locaux du centre de Gorre Menez afin d'y héberger une maison de l'environnement et échanges sur les enjeux destinés à préparer le territoire de demain.

10h00-10h30 : Daoulas – Pôle social, (Place Saint-Yves)

Présentation du projet de construction d'un pôle social destiné à regrouper un ensemble de structures et de services d'aide à la personne et échanges sur les enjeux en matière de renforcement de l'équilibre territorial.

11h00-11h30 : La Roche-Maurice – Château du Roc'h Morvan

Présentation du projet d'aménagement de la voie verte le long de l'Elorn, du projet de réalisation d'une Maison du tourisme et du patrimoine et échanges sur les enjeux de préservation du cadre de vie en lien avec le développement touristique.

11h35-12h00 : Landerneau – Gare routière

Présentation du projet de développement de la multimodalité de la gare routière et présentation des enjeux liés à l'amélioration de l'intermodalité des déplacements communautaires.

Signature

12h00 : Landerneau – Maison des services publics

Discours des Présidents et signature du contrat de territoire.

Vous trouverez le détail des projets du contrat dans le document qui vous sera remis sur place

Contacts presse:

CG29/ Maud MORVAN / 02.98.76.64.20 / 06.30.01.82.67/ maud.morvan@cg29.fr
CCPLD /René Le Droff / 02.98 21 24 68/ rene.ledroff@pays-landerneau-daoulas.fr